



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Collection des meilleures pratiques en éducation pour une citoyenneté mondiale en Afrique centrale

Étude faite par le Programme Afrique de L'Université pour la Paix 'UPEACE' pour le compte de
l'UNESCO, 2014

Résumé

Cette collection de meilleures pratiques en matière d'éducation aux droits de l'homme en Afrique centrale et en Éthiopie a été préparée en vue de répondre à la demande de l'UNESCO de donner une impulsion à des initiatives similaires et assurer ainsi un effet multiplicateur en faveur de l'éducation aux droits de l'homme dans la région.

L'objectif est de soutenir le concept de « l'Éducation à la citoyenneté mondiale » de la Section de l'UNESCO à l'éducation aux droits de l'homme en identifiant les meilleures pratiques dans l'éducation aux droits de l'homme.

Afin d'identifier les meilleures pratiques, une étude cartographique des activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme a été entreprise dans la région. L'étude de la cartographie a montré de larges écarts dans la mise en œuvre des initiatives axées sur la réalisation d'une éducation à la citoyenneté mondiale à travers l'éducation aux droits de l'homme, en particulier aux niveaux primaire et secondaire de l'éducation, comme indiqués dans la première phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme. Toutefois, les diverses initiatives qui ont été recueillies sont aussi bien celles qui ont été menées ou soutenues par l'UNESCO que celles qui ne le sont pas, en ce qui concerne les trois thèmes retenus : l'éducation à la citoyenneté, le dialogue interculturel et la paix et la sécurité qui sont considérés comme pertinents pour l'Afrique en général et pour l'Afrique centrale notamment, car abordant le thème principal de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Les meilleures pratiques sélectionnées concernent le niveau tertiaire et sont conformes à la deuxième phase du Programme mondial sur l'éducation aux droits de l'homme, qui couvre la période 2009-2014 et qui se concentre sur l'enseignement supérieur et professionnel. Ces pratiques comprennent :

- L'Éducation à la citoyenneté qui est favorable aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et repris dans les deux phases du Programme mondial sur l'éducation aux droits de l'homme. L'éducation à la citoyenneté est reflétée dans les programmes et les initiatives en matière de droits dans le contexte des droits des citoyens, de l'enseignement juridique, l'assistance juridique et les cours de recyclage en éducation.
- Le dialogue interculturel qui soutient l'éducation à la compréhension et l'appréciation de l'unité dans la diversité, et qui cadre bien avec les objectifs de la Décennie des Nations-Unies au service de l'éducation au développement durable proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies et dirigée par l'UNESCO. Le dialogue interculturel s'applique ici dans les sociétés en post-conflit avec la nécessité d'avoir une éducation conduisant à la tolérance et la compréhension.
- L'Éducation à la paix et à la sécurité : les initiatives identifiées dans ce domaine tentent de répondre aux questions de résolution des conflits, de changement, et de gouvernance démocratique.

Il est évident que de nombreux liens et interdépendances existent entre les trois sujets ci-dessus mentionnés. Par conséquent, les exemples présentés dans cette collection peuvent porter sur un ou plusieurs problèmes.

Chaque exemple est présenté selon le format suivant :

1. Identification. Cela inclut le pays, le nom de l'institution, la ville où se trouve l'exemple, le programme ou le titre du programme et la/les personne(s) à contacter;
2. Contexte. Informations expliquant l'origine de l'initiative ainsi que ses objectifs;
3. Mise en œuvre. Elle fait référence aux modalités de mise en œuvre ;
4. Résultats du programme. Ils se rapportent aux résultats positifs du projet et justifient sa sélection comme meilleure pratique

Il est intéressant de noter que les exemples de bonnes pratiques ne sont pas tous soutenus par l'UNESCO ni faisant partie de ses programmes. Par ailleurs, l'une des observations les plus importantes de l'étude de la cartographie était la pénurie alarmante des initiatives sur l'éducation aux droits de l'homme, que l'on pouvait reproduire dans la région de l'Afrique centrale et de l'Ethiopie. Cela peut constituer une explication à la situation en matière de droits de l'homme dans ces régions.

Vous trouverez dans le document les exemples sélectionnés des meilleures pratiques selon les critères énumérés ci-dessus.

Sommaire

| | |
|--|----|
| ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX DROITS DE L'HOMME | 5 |
| 1. Promotion de l'éducation à la citoyenneté à travers l'éducation aux droits humains..... | 6 |
| 1.1 Cameroun..... | 6 |
| 1.1.1 Institution: Centre pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique (CHRDA) | 6 |
| 1.1.2 Contexte | 6 |
| 1.1.3 Objectifs du programme | 7 |
| 1.1.4 Mise-en-oeuvre du programme..... | 7 |
| 1.1.5 Impact du programme | 8 |
| 1.2 Burundi..... | 9 |
| 1.2.1 Programme : Chaire UNESCO en Éducation pour la Paix et résolution des conflits..... | 9 |
| 1.2.2 Contexte | 9 |
| 1.2.3 Activités..... | 10 |
| 1.2.4 Impacts..... | 11 |
| DIALOGUE INTERCULTUREL | 12 |
| 2. MEILLEURES PRATIQUES dans le DIALOGUE INTERCULTUREL | 13 |
| 2.1 Rwanda | 13 |
| 2.1.1 Institution : Institut de Recherche de Dialogue pour la Paix (IRDP) | 13 |
| 2.1.2 Contexte | 13 |
| 2.1.3 Objectif Globale | 13 |
| 2.1.4 Activités et Résultats escomptés | 14 |
| 2.2 Tchad..... | 15 |
| 2.2.1 Institution: Réseau Pour La Promotion de la Paix et de la Citoyenneté au Tchad..... | 15 |
| 2.2.2 Contexte | 15 |
| 2.2.3 Objectifs | 16 |
| 2.2.4 Activité et Impacts | 16 |
| ÉTUDE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ | 18 |
| 3. MEILLEURES PRATIQUES DANS LES ÉTUDES DE PAIX ET DE SÉCURITÉ | 19 |
| 3.1 Ethiopie | 19 |
| 3.1.1 Institution : IPSS Université d'Addis Ababa | 19 |
| 3.1.2 Contexte | 19 |
| 3.1.3 Activités..... | 20 |
| 3.1.3 Résultats..... | 20 |
| 3.2 Rwanda | 20 |

| | |
|--|----|
| 3.2.1 Institution: Centre de Gestion des Conflits..... | 20 |
| 3.2.2 Projet: Projet de Paix et de Résolution des Conflits | 20 |
| 3.2.3 Contexte..... | 21 |
| 3.2.4 Activités..... | 21 |
| CONCLUSION..... | 22 |

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX DROITS DE L'HOMME

Les objectifs globaux d'une éducation pour la citoyenneté sont produire un citoyen/une citoyenne ayant les traits suivants :

1. Etre fier(e) de son pays et de son appartenance à ce pays, engagé dans la défense de sa cause.
2. Etre fier(e) de son appartenance et de son identité national.
3. Etre conscient(e) de son héritage spirituel issu des religions célestes et attaché aux valeurs et à l'éthique humaines.
4. Etre Imprégné de son histoire nationale collective, rejetant tout sectarisme étroit et aspirant à une société unifiée et ouverte à toute l'humanité.
5. Ouvrer pour l'intérêt public et soumis aux lois dans le cadre du pacte de coexistence nationale.
6. Maîtriser une langue étrangère au moins pour une meilleure ouverture aux cultures du monde, source d'enrichissement mutuel.
7. S'efforcer d'instaurer l'esprit de paix, en lui-même, dans ses relations individuelles ainsi que dans les relations sociales et nationales.
8. Pratiquer les règles d'hygiène menant à une croissance physique, psychique et morale saine.

LES MEILLEURES PRATIQUES D'ÉDUCATION À LA BONNE CITOYENNETÉ ET AUX DROITS DE L'HOMME

1. Promotion de l'éducation à la citoyenneté à travers l'éducation aux droits humains.

1.1 Cameroun



Les participants d'un séminaire sur les droits de l'homme organisé par le CHRDA

1.1.1 Institution: Centre pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique (CHRDA)

Ville : Buea Cameroun

Titre du Programme : instruction légale

Coordinateur de Programme : Felix Agbor Nkongho, Avocat

1.1.2 Contexte

Plusieurs violations des droits de l'homme continuent d'avoir lieu parce que les victimes de ces violations n'ont pas conscience de leurs droits. L'éducation à la citoyenneté dans les écoles au Cameroun est un sujet de moindre importance et ne couvre pas l'instruction ou l'éducation aux droits de l'homme bien que ceux-ci soient énoncés dans la constitution. L'éducation aux droits humains reste le terrain exclusif de l'éducation tertiaire et de la faculté de droit. De plus, pendant que le gouvernement et ses agences restent les principaux agents de violations des droits de l'homme, les individus jouent aussi un rôle significatif dans ces mêmes violations. D'où le besoin à la fois d'éduquer le public et de

renforcer les institutions habituellement impliquées dans la protection des droits de l'homme

1.1.3 Objectifs du programme

- Éduquer et sensibiliser le public sur ses droits et sur les mesures à prendre lorsqu'une violation survient ou est sur le point de survenir.
- Renforcer l'éducation aux droits humains dans les établissements éducatifs, judiciaires ainsi que dans les agences de renforcement de la loi.
- Obtenir du public une participation aux activités relatives aux droits de l'homme afin de briser toute conception erronée des droits de l'homme comme privilèges réservés aux classes d'instruits.

1.1.4 Mise-en-oeuvre du programme

Le programme fut conçu en 2008. Les différents projets constituant le programme consiste en l'éducation sur les droits de l'enfant, les droits des femmes et les droits des prisonniers (personnes en détention).

1.1.4.1 L'éducation sur les droits de l'enfant

Par rapport aux droits de l'enfant, le programme met l'accent sur l'identification des causes facilitant les violations des droits de l'enfant et l'implication des communautés locales pour l'éducation à travers des sessions publiques et des campagnes de sensibilisation. Le centre forme des partenaires locaux sur comment améliorer les droit de l'enfant et comment apporter une assistance légale à la jeunesse, ceci incluant une réforme des lois dans le pays.

1.1.4.2 Éducation aux droits de la femme



Presbyterian Women Buea, Cameroon marching for Peace and Women's rights

Par rapport aux droits de la femme, le programme multiplie ses initiatives qui promeuvent les droits humains et économiques de la femme, soutient les femmes juristes et activistes. Le programme accomplit ces activités en organisant des sessions de travail avec des leaders traditionnels, des groupes religieux et la communauté locale afin d'obtenir un traitement équitable entre les hommes et les femmes.

1.1.4.3 Éducation sur les droits des prisonniers

Le CHRDA procure une assistance légale aux prisonniers et personnes en détention, éveille les consciences sur la pandémie du SIDA dans les prisons, préconise un horaire de visite pour les parents de détenus, organise des formations et enseignements pour les prisonniers et le personnel carcéral, effectue un plaidoyer pour la réforme des prisons et organise des ateliers pour la réhabilitation des prisons.

1.1.5 Impact du programme

Le centre pour l'éducation aux droits humains et la démocratie en Afrique est aujourd'hui reconnu comme la principale ONG pour l'éducation des droits humains dans la zone Anglophone du Cameroun. Durant les trois dernières années, elle a organisé 150 activités éducationnelles. C'est aujourd'hui la seule ONG offrant une éducation et assistance légales gratuite aux personnes dont les droits ont été violés. En 2009, elle a organisée un

symposium sur le thème “ La corruption et son impact sur les droits humains”. Le thème adressé incluait les “crimes de justice et les crimes économiques”; “la corruption politique comme une violation des droits de l’homme”; la “corruption sous la loi camerounaise”; “la corruption, le genre et les droits de l’homme et les participants: membre du pouvoir judiciaire inclus ainsi que les agences de renforcement de la loi, les enseignants et les autres représentant du corps enseignant”.

Le programme eut un impact énorme en brisant les attitudes de peur initialement éprouvées envers la police et les autres agents de l’ordre tels que les gendarmes. De plus, ces activités ciblent les acteurs de violations de droits humains et les observent continuellement de façon continue.

1.2 Burundi



Le Président Burundais Pierre Nkurunzi accueille le Chef rebelle du FNL Agathon Rwasa

Ville: Bujumbura

1.2.1 Programme : Chaire UNESCO en Éducation pour la Paix et résolution des conflits.

Coordinateur du Programme: Professeur Gervais Gatunange

1.2.2 Contexte

La Chaire UNESCO a été créée en 1999 à l'Université du Burundi. Considérant que le Burundi était en train de négocier une fin pacifique de la guerre civile, il était important de renforcer les capacités en éducation à la paix et les droits humains

Les objectifs principaux de la chaire sont:

- Promouvoir un système intégré d'activités de recherche, de formation, information et documentation dans le service de l'éducation pour la paix et la résolution pacifique des conflits ainsi que les droits humains, la démocratie et la tolérance.
- Pour faciliter la collaboration régionale et sous régionale entre chercheurs de haut niveau et professeurs avec le personnel de l'Université

1.2.3 Activités

Un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DESS) en Droits de l'Homme et résolution pacifique des conflits, (diplôme de 3ème cycle) à horaires décalés, a été mis en place en juillet 2004 grâce au soutien de plusieurs agences de la coopération belge, notamment l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française (CGRI) et la Commission Universitaire pour le Développement (CUD). Cette formation, dispensée à la fois par des professeurs burundais et belges, s'adresse à des professionnels impliqués au quotidien dans les questions relatives aux droits de l'Homme : particulièrement les magistrats, les officiers de police, les avocats, les journalistes, les professeurs du cours de civisme. Cette formation, conçue dans une perspective pluridisciplinaire, interdisciplinaire et comparatiste, constitue le moteur des activités de la Chaire UNESCO.

La Chaire UNESCO possède un volet jeunesse qui vise à l'éducation à la paix au sein des écoles et des centres des jeunes. L'objectif était de mettre en place des ateliers de réflexion, des activités de sensibilisation (journée internationale de la paix, journée de la philosophie), ainsi que des formations de courtes durées à l'intention des professeurs de civisme dans les écoles secondaires. De plus, la Chaire UNESCO dispose d'un centre de documentation riche en documents législatifs portant sur les droits humains et les conventions internationales, ainsi que des thèses et mémoires relatifs à ces sujets.

En 2008, la Chaire UNESCO a créé en son sein, un Centre de recherche et de Formation pour la Paix (CERFOPAX), dont les deux activités principales sont les formations de courte durée sur les droits humains et la résolution des conflits, et des recherches portant sur le même objet.

La première étude de niveau national réalisée par le CERFOPAX porte notamment sur les violences sexuelles en période de conflit, étude réalisée pour le compte de l'UNIFEM.

1.2.4 Impacts

Depuis 2004, la Chaire UNESCO a déjà formé quatre promotions, soit près de 130 lauréats.

La cinquième promotion est actuellement en cours de formation. La Chaire UNESCO diffuse ainsi la culture des droits humains et la résolution pacifique des conflits à travers ces hauts cadres. Chacun utilise, au sein de son activité professionnelle, les enseignements reçus, notamment au niveau des nominations au sein de nouvelles institutions mises en place dans le cadre du processus de paix (commissions d'enquêtes, prise en charge des sinistrés, gestion des prisonniers politiques).

D'autre part, le DESS est ouvert à la sous-région et reçoit des étudiants en provenance de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

La Chaire UNESCO organise également des formations de courte durée et de recyclage à l'intention d'auditeurs occasionnels, mais aussi des réunions scientifiques et des activités de recherche en collaboration avec des institutions ayant le même objet.

DIALOGUE INTERCULTUREL

« La question du dialogue entre les cultures et l'interaction et la fusion des civilisations est un enjeu majeur pour les intellectuels et les défenseurs d'une approche humaine harmonieuse. Le but devrait servir les objectifs des habitants de la planète, à apporter aux concepts de la coexistence et la paix qui émanent d'un esprit de tolérance, d'accord humain, à partir des liens d'amour et de conciliation, d'échanges d'avantages matériels et moraux, et de l'amélioration des connaissances et l'intégration économique entre les peuples. Sanaa est vraiment l'endroit pour faire valoir des principes communs, des aspirations et des objectifs ainsi que notre espoir pour un avenir radieux dans lequel le dialogue démocratique, le développement, la paix et la coopération étroite de l'homme prévalent »

Abd Al-Qadir Ba Jamal
Premier Ministre du Yemen

2. MEILLEURES PRATIQUES dans le DIALOGUE INTERCULTUREL

2.1 Rwanda

2.1.1 Institution : Institut de Recherche de Dialogue pour la Paix (IRDP)

Ville : Kigali

Programme : Programme de consolidation de la paix au Rwanda

Responsable : Prof Pierre Rwanyindo

2.1.2 Contexte

Le programme de consolidation de la paix au Rwanda se base sur le travail mené par l'IRDP au cours des 7 dernières années. Ce travail a été essentiel dans l'instauration d'un dialogue ouvert et d'une plus grande confiance entre les différentes composantes de la population rwandaise ainsi qu'entre les gouvernants et la population. Ce travail a été salué par les Rwandais, y compris au plus haut niveau, qui reconnaissent le pouvoir du dialogue comme outil de réconciliation et de construction de la paix. Le programme a ouvert de nouveaux horizons à la population qui veut maintenant voir le travail aller plus loin en abordant des sujets tabous, en renforçant l'espace neutre de débat qu'il a créé et dans lequel les participants se sentent libres de s'exprimer, et en créant des réseaux de communication au sein de la société. Pendant la 4ème phase du programme, l'IRDP et « Interpeace » vont poursuivre cette dynamique pour continuer à amener les décideurs plus près des besoins et préoccupations de la population.

2.1.3 Objectif Globale

Engager la population rwandaise et les acteurs clés dans la recherche de solutions aux défis et obstacles à la consolidation de la paix dans les domaines de la gouvernance, de la reconstruction économique et de la cohésion sociale.

2.1.4 Activités et Résultats escomptés

Adoption de politiques, lois et programmes publics qui prennent en compte les solutions proposées par la population et les acteurs clés dans les domaines de la participation dans la gouvernance, du renforcement de la cohésion sociale et du développement d'un environnement propice aux affaires et à l'entrepreneuriat.

Il reste, à l'évidence, des problèmes à résoudre pour que le pays puisse parvenir à la réconciliation et à une stabilité durable. L'IRDP contribue à l'effort d'encourager la société à débattre sur les moyens d'accroître la participation de la population, des partis politiques, et de la société civile ainsi que des médias dans la gouvernance démocratique. Etant donné qu'une telle participation ne peut réussir que si les conditions de la cohésion sociale existent, l'IRDP conduira également une recherche et facilitera des débats sur les menaces à la cohésion sociale que sont l'idéologie du génocide et les questions relatives à l'ethnicité. Enfin, vu que le développement économique cimenter la réconciliation et la stabilité, l'IRDP mène des recherches et facilite des débats sur les moyens de promouvoir l'entrepreneuriat privé et les affaires. A travers les espaces de débat permanents et la recherche-action participative, l'IRDP continue à jouer un rôle de catalyseur en amenant différents groupes à discuter sur des sujets controversés et sur des solutions.

Une culture de débat est adoptée par la société rwandaise comme un moyen efficace de consolider la paix.

L'IRDP s'appuie sur ses réseaux créés au sein de la population, de la jeunesse et de la diaspora pour amener ces sujets dans le débat public. Dans la mesure où le dialogue ne peut mener à la réconciliation qu'en engageant toutes les couches de la société, le processus doit continuer à tout faire pour impliquer le plus de personnes possible. L'IRDP s'attelle à renforcer les fora de dialogue avec la diaspora qui est composée d'importants acteurs

politiques, économiques et d'intellectuels qu'il est nécessaire d'inclure dans la recherche de solutions aux défis du pays.

Afin d'élargir l'impact de son travail dans la construction de la paix, l'IRDP continuera à échanger ses expériences avec divers intervenants au niveau national, régional ou international. En tant que membre clé de l'Alliance « Interpeace », l'IRDP a déjà établi des contacts réguliers et des séances de partage d'expérience avec d'autres organisations engagées dans la consolidation de la paix dans le monde entier. « Interpeace » facilite également le contact au niveau international entre l'IRDP et des acteurs clés dans le domaine de la paix afin de présenter à ces derniers le travail de l'Institut. Le Centre pour la Paix qui inauguré en 2009 encourage également la constitution d'un réseau avec d'autres initiatives de paix. Il constitue un point de rencontres et un centre de ressources pour tous ceux qui travaillent dans le domaine de la paix, favorisant ainsi la convergence des idées et des initiatives. Ces échanges d'expérience permettent à l'IRDP de profiter des leçons apprises dans les autres programmes et d'améliorer ainsi ses performances.

2.2 Tchad

2.2.1 Institution: Réseau Pour La Promotion de la Paix et de la Citoyenneté au Tchad

(REPPACT)

Ville : Ndjamena, Tchad

Coordinateur du réseau : Abderamane Ali Gossoumian

Programme : Promotion de la Paix et de la Citoyenneté

2.2.2 Contexte

Depuis 2002, une concertation informelle est organisée au sein des organisations de jeunesse ouvrant dans le domaine de la paix et de la citoyenneté à N'Djamena. Les échanges

et réflexions ont été constructifs et ont permis de favoriser une nouvelle dynamique dans le travail collectif qui existait entre ces associations, mais également de faire un état des lieux et d'identifier les enjeux relativement à la question de la participation des jeunes Tchadiens aux actions citoyennes. Trois années plus tard (2005), six associations, APAD, ADJ R, ASCT, COPES, JEC, Société des Abeilles, se sont engagées à travailler ensemble afin de mieux renforcer leur collaboration, mais aussi de favoriser une synergie d'action dans le cadre de la construction de la paix et de la promotion des valeurs citoyennes et démocratiques. Ainsi, elles ont décidé de mettre en place le REPPACT, qui représente un espace de mise en valeur des compétences et de complémentarité.

2.2.3 Objectifs

- la formation à la culture de la paix dans les écoles et les quartiers ;
- la promotion du dialogue interculturel ;
- le plaidoyer pour l'application des conventions internationales en faveur de la réduction de la violence ;
- la collaboration et le travail en synergie avec des réseaux locaux, sous régionaux et internationaux dans le cadre du plaidoyer, de la recherche, du monitoring pour la paix dans le monde.

2.2.4 Activité et Impacts

Au courant du deuxième semestre 2007, le REPPACT a organisé les activités suivantes:

- un forum intergénérationnel sur l'histoire tumultueuse du Tchad dans une démarche de devoir de mémoire ;
- une mission d'observation et d'enquête dans les zones de conflit à l'est du Tchad (notamment dans les camps de réfugiés et de déplacés) ;
- une caravane pour la paix à travers de grandes villes du Tchad.

Le réseau a aussi fait un voyage d'échanges en République démocratique du Congo dans le cadre de la dynamique des réseaux de la société civile.

Le REPPACT a également formé ses membres en matière de monitoring et enquête en période de conflits, de médiation dans les conflits, et de plaidoyer.

D'autre part, le réseau a organisé un forum sous régional de la jeunesse sur les conflits transfrontaliers et leurs conséquences sur la paix en Afrique centrale et au Darfour.

Enfin, le réseau a mis sur pied un observatoire de la vie politique au niveau régional et/ou continental, en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile africaine.

ÉTUDE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

L'environnement sécuritaire de l'Afrique est dynamique et est caractérisé par une grande diversité. Il englobe les défis conventionnels tels que les insurrections, les conflits axés sur les ressources et l'identité, et le rétablissement de la stabilité après un conflit tout aussi bien que les menaces croissantes entraînées par, entre autres, la piraterie, le trafic de la drogue, l'extrémisme violent et la criminalité organisée qui s'implante dans les bidonvilles urbains de l'Afrique. Les massacres qui suivent les conflits ne surviennent pas sans signes précurseurs et sont au contraire précédés par des tensions de type identitaire attisées par des entrepreneurs politiques à la recherche d'alliés en faveur de la réalisation de leurs objectifs étroits et de leurs desseins. Les effets de ces mesures incitatives peuvent être déjoués par des efforts promptement déployés et soutenus pour gérer les relations ethniques, faire respecter les droits des minorités, demander des redditions de comptes aux gouvernants et s'acquitter de la responsabilité de protéger.

3. MEILLEURES PRATIQUES DANS LES ÉTUDES DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

3.1 Ethiopie



3.1.1 Institution : IPSS Université d'Addis Abeba

Ville: Addis Abeba

Programme : Programme de sécurité et de paix en Afrique

Directeur: Mulugeta Gebrehiwot

3.1.2 Contexte

L'institut pour les études de paix et de sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis Abeba fut créé en 2007 avec l'appui du programme Afrique de l'Université pour la paix. Il offre des formations au niveau Master et Doctorat. En janvier 2010, l'IPSS a commencé un programme de formation des cadres de l'Union africaine (UA) et des communautés économiques régionales (PPSA) en collaboration avec l'Union africaine. Le PPSA a pour but de rassembler un nombre d'instituts sur le continent, offrir des formations avancées et prendre en charge les recherches entreprises en matière de paix et de sécurité, avec la vision de renforcer les capacités de l'Union Africaine, des CER et des autres intervenants importants dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits.

3.1.3 Activités

Les groupes cible du programme de paix et de sécurité en Afrique sont les Africains à mi-parcours de leur carrière professionnelle qui travaillent dans les domaines de la paix et de la sécurité/PMRC, ou qui aspirent à entreprendre une nouvelle carrière dans ces domaines, ou qui travaillent dans des domaines proches et qui sont appelés à contribuer à la construction de la paix et aux interventions sur la gestion et la résolution des conflits.

3.1.3 Résultats

A ce jour l'IPSS a déjà produit cinq promotions de lauréats Master en Paix et Sécurité et a organisé plusieurs conférences internationales. Il a aussi entamé un programme de recherche- action centre sur le thème de « solutions africaines » aux questions de paix et de sécurité.

3.2 Rwanda



3.2.1 Institution: Centre de Gestion des Conflits (Université Nationale du Rwanda)

Ville: Kigali

3.2.2 Projet: Projet de Paix et de Résolution des Conflits

Directeur: Prof Pierre Ruyatsiri

3.2.3 Contexte

Le Centre de Gestion des conflits (CCM) de l'Université Nationale du Rwanda(UNR) a été créé en 1999 avec le soutien financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en réponse aux défis particuliers soulevés par le génocide et la période post génocide.

Le centre s'attelle à une recherche solide sur les politiques et la responsabilité de générer des connaissances indigènes sur les questions profondes des conflits et des stratégies potentielles pour le développement d'une paix durable au Rwanda.

3.2.4 Activités

Le centre offre le Programme d'éducation civique et Paix en première année à l'Université Nationale du Rwanda, au niveau du premier cycle et du deuxième cycle.

Au niveau d'études supérieures et en partenariat avec l'agence suédoise de développement internationale (SIDA), le centre fonctionne dans trois composantes, Doctorants, collaboration en Recherche, et une Maitrise en études de Paix et de la Transformation des Conflits.

Le centre a aussi un projet sur la citoyenneté démocratique en collaboration avec l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales et Technologie (HETS) du suisse.

A l'échelon communautaire CCM organise des Programmes de Dialogue Communautaire (PDC). Actuellement, ces dialogues ont été réalisés dans les trois districts de la Province du Sud, mais il y a un plan visant à étendre le projet dans d'autres districts.

En outre, le centre collabore avec trois autres associations appelées « Citoyennetés Démocratiques ». Ces associations sont « UBUTWARI BWO KUBAHO » se trouvant dans le secteur de Karama district de Huye et « ABIYUNZE » dans le secteur de Gahini, district de Kayonza, et enfin le club des étudiants pour l'Unité et la Réconciliation (SCUR), à l'Université Nationale du Rwanda.

En 2011, pour la quatrième fois, le CCM a organisé à Kigali une conférence internationale sur le pacte de la conférence internationale des pays des grands lacs (ICGLR) avec comme thème « Processus de Démocratisation dans la Région des Grands lacs : Défis et Progrès ».

CONCLUSION

Le but de cette sélection des meilleures pratiques en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale qui est un thème adopté par la section de l'UNESCO sur l'éducation aux droits de l'homme est de les documenter en vue de pouvoir les étendre à d'autres régions de la région et du continent, et de les répliquer soit dans la région ou dans d'autres pays. La plupart des meilleures pratiques sélectionnées dans cette étude ne sont pas soutenues par l'UNESCO. Elles sont l'oeuvre de soit des organisations non gouvernementales soit des universités.